

Roanne, le 07 novembre 2020, La

Provisoire

Aux

Elèves et familles de la cité scolaire

Mesdames et messieurs, élèves et parents d'élèves de la cité scolaire Albert Thomas,

Nous connaissons une situation sans précédent, marquée par une crise à la fois sanitaire et sécuritaire, qui impacte le fonctionnement quotidien de nos établissements .

Dans ce contexte, depuis la rentrée scolaire, la cité scolaire a mis en place le protocole sanitaire national qui a permis de maintenir nos trois établissements ouverts.

Afin de lutter contre la propagation du virus et l'accélération des contaminations, ce protocole sanitaire a été renforcé au retour des congés d'octobre.

Il prévoit maintenant la possibilité, pour les lycées, d'adapter les conditions d'enseignement.

Pour les lycées de la cité Albert Thomas, il s'avère que la limitation du brassage est difficile à appliquer, en raison du nombre d'élèves accueillis, de l'organisation des enseignements et de la configuration des locaux.

Une nouvelle organisation des enseignements, destinée à garantir la sécurité sanitaire des élèves et des personnels, va devoir s'appliquer jusqu'aux prochains congés scolaires.

Ce plan de continuité pédagogique prendra en compte la nécessité de maintenir un lien permanent avec l'ensemble des élèves et garantir au moins 50% d'enseignement en présentiel pour chaque élève.

Le conseil pédagogique de la cité scolaire se réunira lundi 9 novembre pour proposer une organisation qui sera soumise à l'autorisation du Recteur de l'Académie de Lyon.

Les élèves et les familles seront informés via Pronote et l'ENT, avant la mise en place d'un nouvel emploi du temps.

L'application des gestes barrière reste, en toutes circonstances, une obligation pour l'ensemble des élèves et des adultes.

Le Règlement Intérieur s'applique en cas de manquement répété au respect des consignes sanitaires.

Je vous remercie de votre attention et de votre coopération.

B.DULOISY, proviseure